

R E C E N S I O N S

GOITEIN S.D., *A Mediterranean Society : The Jewish Communities of the Arab World as portrayed in the Documents of the Cairo Geniza. Volume II : The Community*. University of California Press, 1971, XIII + 633 p..

Nous ne manquions pas de renseignements sur les communautés non-musulmanes vivant, au Moyen Age, sous régime musulman. Mais nos informations provenaient presque exclusivement de sources narratives rédigées en arabe, par des auteurs essentiellement musulmans, c'est-à-dire par des observateurs extérieurs qui ne pouvaient, pour de multiples raisons, refléter pour nous fidèlement ce que fut la vie réelle et intime de ces communautés. Les documents de la Geniza, dont il est inutile de rappeler l'histoire et de redire l'énorme intérêt, présentent l'avantage de nous introduire à travers une masse fantastique de textes très variés — lettres privées, contrats, jugements, listes de denrées ou de personnes, réclamations, plaintes, consultations, nominations, prières, etc... — dans l'intimité des Communautés juives méditerranéennes, particulièrement dans celle de Fustât, du Vieux Caire, essentiellement durant la période s'étendant de 950 à 1250.

Exploiter cette documentation, rédigée presque invariablement en caractères hébraïques, nécessite de longues années de patience, et surtout une maîtrise parfaite des civilisations musulmanes et juives. Fort heureusement pour nous ces deux civilisations n'ont pas de secret pour le professeur S. D. Goitein qui, quatre ans après son *Economic Foundations*, nous offre ce second volume consacré à l'organisation de la Communauté. En plus de l'érudition sans faille, qui se lit éloquentement dans les 200 pages d'appendices et de notes discrètement rejetés à la fin du volume, il a fallu à l'auteur cette quatrième dimension que constitue la richesse de l'expérience, pour faire parler une documentation exubérante, donc déroutante, et pas toujours disposée à se laisser interroger, à livrer ses secrets. Il écrit : « Je ne pense pas que j'aurais été capable de comprendre ces vieux parchemins correctement — je veux dire non seulement sur le plan philologique mais aussi psychologique — si je n'avais passé plusieurs années de recherches ethno-linguistiques parmi les Yéménites qui, de tous les Juifs, sont les plus authentiquement juifs et arabes » (p. VIII). Et il ajoute : « Le plus étrange enfin est que je pense que j'aurais raté de saisir plus d'un aspect des documents de la Geniza si je n'avais pas eu la chance d'observer la scène américaine durant plusieurs années » (p. IX). La communauté qui se révèle en effet à nous à travers les documents de la Geniza est très curieuse : elle est à la fois

très médiévale et étonnamment moderne, elle fait de la Loi, de la Thora et du Talmud la mesure de toute chose, et elle est régie par les principes de la « free-enterprise society »; elle tient en somme du Yémen et des USA. Et S.D. Goitein de conclure, non sans humour : « Nous ne portons pas des turbans ici, mais en parcourant plus d'un document de la Geniza, on se sent tout à fait chez soi ».

Effectivement, en lisant l'ouvrage on n'a pas l'impression que le Moyen Age soit tellement étranger à nous. Minoritaire, la communauté juive, comme les autres groupes confessionnels soumis aux mêmes conditions, avait dû se débrouiller pour survivre et assurer sa cohésion. Avec l'accord du pouvoir musulman, elle avait réussi à constituer une sorte d'Etat dans l'Etat, à se doter d'une organisation à la fois assez souple et efficace. C'est cette organisation que décrit l'ouvrage de S.D. Goitein en trois copieux chapitres : l'organisation de la Communauté et ses institutions (5-171); éducation et formation professionnelle (171-278); relations interconfessionnelles, autonomie de la communauté et contrôle gouvernemental (273-407).

Il est impossible de résumer toutes les richesses d'une œuvre qui, pour la première fois, nous peint de l'intérieur et grâce à des documents originaux, la vie d'une communauté confessionnelle qui avait su, tout le long du Moyen Age, s'accommoder du pouvoir musulman, voire le servir loyalement (p. 355), sans perdre son âme, c'est-à-dire sa physionomie propre, ses traditions, ses lois et sa spiritualité. Malgré les bavures inhérentes à toute entreprise humaine, c'est un bel exemple de « démocratie médiévale » que n'offrent plus les régimes niveleurs et jalousement centralisateurs d'aujourd'hui. Cette démocratie, à tous les niveaux, était d'inspiration religieuse. La communauté juive s'était donné des chefs qui tous, d'une manière ou d'une autre, exerçaient leur pouvoir au nom de la Thora et du Talmud.

S.D. Goitein définit avec beaucoup de précision, en faisant appel souvent à de substantiels développements philologiques, les rôles respectifs du *Muqaddam*, du Gaon, du Nagid, du Parnas — passé en arabe sous la forme *firnās* — du Shammās, etc... Chemin faisant, il rectifie des erreurs, précise le recrutement et le fonctionnement des différentes assemblées qui avaient pour mission de maintenir la communauté dans la voie tracée par Dieu. En effet, note-t-il, « l'idée de législation était étrangère à la Société étudiée dans ce livre. Les lois étaient données par Dieu, et tout nouveau problème nécessitant des mesures législatives était susceptible d'être résolu par les docteurs qui avaient la charge d'interpréter la loi sacrée » (p. 65). A la lecture de ces lignes, comment ne pas penser à la société musulmane de même époque encadrée par ses faqîhs ? Musulmans et Juifs étaient en effet — bien plus que les Chrétiens — les Gens du Livre, de la fidélité à la Loi, et leur organisation pouvait se définir, ainsi qu'on l'a proposé, comme une « nomocratie ». La société

juive médiévale s'organisait donc plus ou moins autour de la synagogue, et était animée par La Loi. On consultait les maîtres les plus célèbres, et Maimonide, dont on possède une grande quantité d'autographes, était particulièrement sollicité. Certes, il y avait des différences énormes de classes mais cela était compensé, dans une certaine mesure, par des entreprises de charité particulièrement efficaces : distribution gratuite de pain et de blé, soins médicaux, paiement de la captation des nécessiteux et de la rançon des captifs, frais d'éducation etc.... Les secours affluent, quelquefois de bien loin, au Trésor de la Communauté. Un riche marchand d'Aden envoie 20 dinars (p. 95). Il arrive aussi que la Communauté du Caire, ayant trop à faire, dirige certains nécessiteux sur d'autres lieux. « Ayez la gentillesse de prendre soin de cet homme et de sa nombreuse famille — lit-on dans une lettre — aussi longtemps que nous serons occupés à collecter l'argent pour la captation des pauvres. Nous avons déjà payé pour 90 d'entre eux. Nous avons promis à cet homme de financer son retour à la Terre d'Israël quand il sera revenu de chez vous » (p. 95). Ainsi S.D. Goitein illustre de multiples exemples vivants son récit, ce qui rend ce récit particulièrement attachant, aussi attachant qu'un roman. Anecdotes, extraits de lettres, listes de personnes, d'ingrédients entrant dans la composition de potions compliquées, tout contribue à restituer pour nous la vie de la communauté juive du Caire avec ses ombres et ses lumières, ses souffrances et ses flans de générosité, tendue toute entière à conserver jalousement sa spiritualité propre, dont témoignent les quelque 100.000 poèmes liturgiques (*piyyût*) qui nous ont été conservés en une forme très élaborée. Elle parlait l'arabe et l'écrivait fort bien. Tel médecin n'avait-il pas dans sa collection de livres les *maqâmât* de Ḥarîrî (p. 388) ? Elle appelait aussi ses écoles *Kuttâb* (p. 176), tout comme les musulmans, et centrait son enseignement sur l'apprentissage des textes saints.

Le type de l'homme cultivé était le médecin. Nous savions déjà par nos textes narratifs classiques que les médecins juifs étaient réputés, et qu'ils étaient souvent appelés à veiller sur la santé des grands. Les documents de la Geniza nous révèlent qu'ils étaient aussi bien plus nombreux qu'on ne pouvait le soupçonner, et que beaucoup d'entre eux étaient assez modestes. Leur journée commençait à l'aube, et il leur arrivait de renoncer à certaines obligations mondaines pour assurer leurs nuits de garde dans les hôpitaux (p. 250). Autour d'eux gravitaient plusieurs spécialistes — *caḥḥâr*, *šarâbî*, *šaydalâni* ou *šayḍâni*, *šafâjî*... (p. 261) — chargés d'exécuter leurs ordonnances.

La Société juive, grâce à son génie d'adaptation et aux possibilités d'organisation autonome que le pouvoir musulman offrait aux minorités confessionnelles, avait-elle pu éviter toutes les difficultés ? Certes, non ! S.D. Goitein note : « Il y a un chapitre de l'histoire sociale musulmane sur lequel j'ai dû modifier radicalement mes opinions en passant des sources narratives à l'information documentaire, c'est-à-dire de l'étude

des ouvrages musulmans aux archives de la Geniza du Caire, c'est celui de la *gizya*, ou *ǧāliya*, la capitation payée par les non musulmans » (p. 330). Les archives de la Geniza nous prouvent en effet à l'évidence que la *gizya* était un véritable cauchemar pour les petites gens qui vivaient au jour le jour et ne disposaient jamais de liquidités disponibles à terme échu. Mais les musulmans n'étaient guère mieux traités sur le plan fiscal, et cela aussi doit être souligné.

L'impression qui se dégage est que la communauté juive, malgré certains déboires, a pu non seulement se serrer efficacement les coudes, mais devenir un véritable pôle d'attraction. Certes, on se convertissait à la religion du vainqueur. Mais il y eut aussi de nombreux cas de conversions au judaïsme, conversions surtout de chrétiens, mais aussi de musulmans. S.D. Goitein lui-même fut tellement étonné par sa découverte, que rien ne laissait soupçonner dans la littérature classique, qu'il se permit de consacrer une étude spéciale à la question, projet qu'il compte toujours mener à bonne fin (p. 310-11).

Ainsi, non seulement les documents de la Geniza nous permettent de confirmer nos connaissances ou de les enrichir abondamment, mais ils nous réservent aussi de surprenantes découvertes. Aussi l'ouvrage que nous offre S.D. Goitein constitue-t-il une contribution capitale pour la connaissance non seulement de la société juive médiévale, mais aussi de tous les peuples avec lesquels cette communauté était en contact, c'est-à-dire de toutes les sociétés méditerranéennes du milieu du X^e siècle au milieu du XIII^e, et souvent au-delà.

Modestement S.D. Goitein écrit : « En conclusion, je désire réitérer ce que j'avais déjà dit en public et en privé : Je regarde ce livre et mes autres publications similaires seulement comme les étapes préparatoires menant à la tâche principale des recherches géniziennes, l'édition systématique des textes originaux avec traduction complète, commentaire, et facsimilés » (p. IX). Puisse cet appel être entendu ! Les documents de la Geniza constituent en effet un trésor sans pareil pour la connaissance de la civilisation méditerranéenne médiévale d'aire musulmane.

Mohamed TALBI.

LAROUÏ Abdallah : *L'histoire du Maghreb, un essai de synthèse*. Série « Textes à l'appui », François Maspéro, 1 place Paul-Painlevé, Paris 5^e, 1970, 390 p.

C'est un tour de force que de faire la synthèse de l'histoire d'une région, depuis la préhistoire jusqu'en 1932 ap. J.-C., et cela dans les limites d'un volume ordinaire. De surcroît, le Prof. Laroui (on sait qu'il est Marocain) ne se facilite pas la tâche, en assumant une critique serrée

des historiens étrangers de l'époque coloniale, voire des carences qu'il impute à la plupart des actuels savants maghrébins. A première vue, le lecteur étranger le trouvera vraiment très négatif dans cette critique. Qu'il ne se hâte pas, cependant, de porter un tel jugement : il faut prendre clairement conscience d'une certaine « désorientation » culturelle profonde, dont la responsabilité incombe bien aux historiens de la période coloniale, français pour la plupart. Leur zèle et leur savoir ne furent pas toujours exempts d'un parti-pris dont il serait bien vain de vouloir évaluer jusqu'à quel point il fut conscient.

A. Laroui divise l'histoire nord-africaine en quatre périodes : 1) l'Antiquité, jusqu'à la fin du 8^e siècle après Jésus-Christ; 2) le développement de l'idée impériale et son échec, du 9^e jusqu'au milieu du 14^e siècle; 3) une période qu'il appelle « l'équilibre de la décadence », de la fin du 14^e au début du 19^e siècle; 4) la période coloniale moderne. L'appendice du livre contient une liste utile des souverains des principales dynasties maghrébines.

Dans la première partie, A. L. régalé son lecteur d'un ensemble varié de jugements et d'hypothèses sur des époques d'histoire qui demeurent voilées dans une obscurité profonde. La thèse fondamentale par laquelle il entend diverger de la plupart des autres historiens, consiste à affirmer qu'en fait, le Maghreb fit lui-même sa propre histoire. C'est-à-dire que les Berbères ne reçurent pas passivement les civilisations qui leur furent successivement imposées. Malgré leur silence séculaire, malgré même la rareté des documents qui en parlent, on doit supposer que les Berbères se développèrent en réaction aux influences extérieures qui pesèrent sur eux. Leur histoire serait alors la suite de leurs interférences sur la série des civilisations brillantes et éloquentes qui intervinrent dans leur pays.

A partir du 5^e siècle après Jésus-Christ, Laroui voit s'établir, au Maghreb, une division tripartite, qui demeure comme un point de repère désormais utile pour qui en considère la longue histoire. Auparavant, les trois parties en étaient le Sahara, le Maghreb des royaumes berbères, et le Maghreb occupé. Au 9^e siècle, ce Maghreb occupé devient l'Etat aghlabide en Ifriqiya. Au 15^e siècle, la division tripartite est basée sur des facteurs politico-géographiques aussi bien que socio-historiques, et l'on remarque une nette séparation entre villes, campagnes et montagnes.

Les lecteurs chrétiens, naturellement, seront intéressés par ce que dit l'auteur du Christianisme au Maghreb. Pour lui, les Berbères qui acceptèrent cette religion en auraient refusé, d'une manière générale, la vocation universaliste, en choisissant de se développer à part de l'autorité impériale de Rome. Leur foi aurait évolué en un monothéisme abstrait, susceptible d'intégrer, par la suite, presque n'importe quel dogme (p. 73). Un tel fait aiderait à comprendre la facilité relative avec laquelle les

Berbères acceptèrent la foi de l'islam. Il nous semble que les historiens des religions n'accepteront pas facilement une telle idée : à cause, surtout, du manque quasi total de documents attestant l'existence d'une pensée théologique suivie chez les chrétiens berbères attachés à leur particularisme. Privés de tels penseurs pour les guider, les Berbères semblent avoir évolué dans une tout autre direction.

L'auteur convie avec insistance à un travail de recherche sur « l'histoire du Maghreb chrétien » par opposé à ce qu'il appelle l'histoire de « l'Eglise » en Afrique du Nord (p. 41). Sans cacher la « théorie des idéologies » (*ibid.*) qui lui inspire cette distinction, il s'insère, ce faisant, dans une tendance moderne bien connue qui fait grief au Christianisme de ce que l'Eglise (ici réduite à son aspect de « structure ») ait trahi les masses pauvres qui étaient venues chercher en son sein une consolation à leur état misérable (p. 51).

L'auteur émet encore un jugement de grande portée, mais qui sera contesté, quand il avance que le système tribal n'aurait pas été la structure de base de la société maghrébine, mais plutôt, au cours de son devenir, un procédé de repliement, par réflexe d'auto-défense contre la domination étrangère (pp. 63-65).

Dans son chapitre sur la deuxième période (le développement de l'idée impériale et son échec), l'auteur est dans sa meilleure veine lorsqu'il décrit les résultats, au plan économique, de la conquête arabe ainsi que la place des faits économiques dans la politique des Fatimides, des Zirides, des Almoravides et des Almohades. Il ne manque pas de reconnaître que le dynamisme des mouvements vers l'unité, pendant cette période, fut inspiré par la religion (p. 101); cependant, il nous paraît altérer quelque peu le phénomène religieux de l'époque en interprétant à travers les mêmes catégories analytiques, la réponse globale que suscitèrent l'islam et la langue arabe chez les Berbères du temps. Aussi, l'appréciation qu'il donne sur la littérature, l'art et la science de cette période, risque-t-elle de paraître insuffisante aux spécialistes de ces matières.

Relativement court, son chapitre sur la décadence (du 14^e au 19^e siècle) est admirablement concis et contient des aperçus très évocateurs. Affaibli par les dissensions internes, le Maghreb devint alors la proie des Espagnols et des Portugais, pendant deux siècles. Puis, au 16^e, interviennent les Turcs à l'Est et les souverains-guerriers shérifiens à l'Ouest; sans susciter, pour autant, un renouveau de vie économique et culturelle. Les uns et les autres assurent un certain équilibre, jusqu'au moment où une autre puissance étrangère entre en scène, au 19^e siècle. Par la suite, le Maghreb devait descendre encore d'un degré dans la voie de la décadence.

A. Laroui propose d'admettre que dans cette longue et généralement triste période, la structure tribale des Arabes Banû Hilâl venus d'Orient au 11^e siècle ait commencé très tôt d'agir comme facteur d'organisation et de contrôle des populations locales, coupées de l'autorité centrale des villes.

Quant à la dernière période, l'aperçu qui en est donné est accablant pour l'effort colonisateur français : son but, dit l'auteur, fut de « détruire la société autochtone, puis accepter les individus, un à un, dans la nouvelle cité construite par et pour les étrangers » (p. 315). Enfin, le chapitre final évoque le développement des mouvements nationalistes pendant la dernière partie du 19^e et le 20^e siècle.

En terminant, l'auteur, dans la logique de son système de pensée, émet des réflexions sur la nécessité d'une révolution prolétarienne dans le Maghreb de l'avenir. Cette conclusion n'ajoute rien à l'« essai de synthèse » qui constitue le propos du livre.

A travers sa critique des historiens étrangers, qui auraient, entre autres erreurs, attaché trop d'importance aux traditions populaires du Maghreb, Laroui laisse voir son préjugé contre le « folklore ». Il le range dans l'infra-historique, par opposé à l'historique proprement dit, c'est-à-dire la politique des nations et des villes, le droit et la religion, la culture et l'éthique arabes (p. 320). Les Nord-Africains eux-mêmes, affirme-t-il, ne s'intéressent pas au folklore, mais aux mouvements de résistance, au processus de prolétarianisme, au nationalisme (p. 272, cf. p. 266). L'insistance de l'auteur sur un tel point, malgré l'élément incontestable de vérité qu'il exprime, révèle un certain parti-pris. Il nous paraît heureux, quant à nous, que quelques Tunisiens, au moins, s'adonnent à la recherche en cette matière, conscients de toucher là à un aspect important de leur patrimoine national.

Ce livre devait être écrit; c'est un des premiers essais de synthèse à grande portée dus à des penseurs maghrébins modernes. Ouvrage de défrichage, il indique avec justesse beaucoup de lignes de force stimulantes pour les recherches futures. Inévitablement, il devait contenir un élément important de critique négative, à l'adresse des historiens du passé. Mais il ne pouvait sans doute éviter de donner l'impression d'avoir été écrit à la hâte. Le temps presse, aux rebâtisseurs d'une civilisation, en cette fin du 20^e siècle. Que d'autres entrent dans le sillon, avec plus de sérénité, mais non sans gratitude envers ce chercheur marocain, impatient et brillant.

R. Marston SPEIGHT.

MAHJOUBI Ali : *Paul Cambon et l'organisation du protectorat français en Tunisie*. Thèse de 3^e cycle, Lettres, Paris 1968, dactylographiée (Bibliothèque de la Sorbonne, 1927, 4^e), 405 p.

ROSENBAUM Jürgen : *Frankreich in Tunesien. Die Anfänge des Protektorates 1881-1886*. (La France en Tunisie. Les débuts du protectorat 1881-1886. Thèse de Lettres en allemand, Heidelberg 1969), Zürich, Atlantis, 1971; 263 p.

Deux thèses écrites en même temps et sur le même sujet, voilà un cas classique du manque de coordination qui est la règle dans la recherche historique internationale. C'est un cas pourtant étonnant, puisque les chemins des deux auteurs se sont croisés en 1966 aux archives du Ministère des Affaires Étrangères à Paris, source principale pour les deux. Ni l'un ni l'autre ne semble avoir éprouvé le désir de discuter avec « celui qui travaille sur les mêmes dossiers que moi ». Ce n'est que par un hasard heureux que les deux ouvrages se complètent plutôt que de faire double emploi. En effet, les deux auteurs ont choisi des plans et des points de mire tout à fait différents. Rosenbaum base la majeure partie de son ouvrage sur la chronologie de l'établissement du protectorat, alors que Mahjoubi s'efforce avec succès de marier, dès le début, l'analyse par matières à la chronologie.

Rosenbaum s'intéresse surtout à ce qui se passe à Paris. On se reportera à lui pour connaître la suite — ou l'absence de suite — dans les idées du Quai d'Orsay, et ses démêlés avec les autres ministères, le parlement et la presse. L'auteur y fait preuve de recherches minutieuses et acharnées. Aussi a-t-il su trouver un accès « inofficiel » à des lettres du Résident Paul Cambon non publiées dans sa « Correspondance ». Il en tire quelques remarques fort savoureuses.

Il a également su combler une lacune dans les archives du Quai d'Orsay, où s'était égaré un grand rapport de Cambon, daté du 22 avril 1882, sur les réformes à entreprendre. Rosenbaum en a trouvé un exemplaire dans la Fondation Jules Ferry à St-Dié. Depuis, Pierre Bardin a repéré l'exemplaire du Quai dans un dossier qui fait l'objet de son étude : « *Les débuts difficiles du protectorat tunisien* (mai 1881 - avril 1882) », in *Revue d'Histoire Diplomatique*, janvier-mars 1971, n° 1. Auparavant, le Quai avait reçu la photocopie d'un troisième exemplaire, en possession privée. Sous cette forme, Mahjoubi a également pu utiliser le document en question.

Par contre, Bardin signale que Danielle Boccara regrette l'absence du rapport Cambon dans son mémoire de Diplôme d'Études Supérieures : « *La politique de Paul Cambon en Tunisie* » (Sorbonne, 1957, dactylographié, 291 p.), par ailleurs très complet. Charles-André Julien lui reconnaît quelque valeur dans son étude : « *Colons français et jeunes Tunisiens*

(1882-1912) », in *Revue française d'Histoire d'Outre-Mer*, t. LIV (1967), nos 194-197, pp. 87-150. Si, donc, les deux auteurs de nos deux thèses ont réalisé un progrès, il se trouve qu'ils n'en sont pas conscients, parce qu'ils ne prennent pas acte du mémoire Boccara. Au manque de coordination dans l'espace, s'en joint un autre, dans le temps.

Dans sa spécialité (les tergiversations parisiennes) Rosenbaum aborde avec beaucoup de circonspection les mobiles des protagonistes. Mahjoubi, quant à lui, fait montre d'une certaine hardiesse qui aboutit parfois à des résultats contestables. Ainsi pense-t-il que l'opinion publique favorisait l'abandon de la Tunisie récemment conquise. Il est vrai que le public français était alors hostile à des expéditions coloniales qui risquaient de compromettre à la fois la sécurité de la France en Europe et l'équilibre de son trésor. Il nous semble cependant que les hommes politiques pouvaient compter sur le souci général du prestige extérieur, qui aurait gravement souffert d'un abandon. Les deux auteurs sont d'ailleurs unanimes à voir dans ce souci le premier moteur de l'intervention française en Tunisie, avant toutes autres considérations économiques, voire spéculatives.

Pour connaître la politique spécifique du Protectorat, née de la nécessité de ménager soldats et finances françaises, c'est chez Mahjoubi qu'on trouvera des renseignements solidement ancrés dans la réalité tunisienne. La situation de la Régence à la veille du protectorat fait objet de son introduction, alors que Rosenbaum consacre la sienne aux relations franco-tunisiennes depuis la conquête de l'Algérie. Mahjoubi s'intéresse beaucoup, par la suite, aux hommes qui ont donné un contenu au « Protectorat » : il en trace des portraits fort suggestifs (Cambon, Bompard, secrétaire général du Gouvernement, Lavigerie). Il étudie enfin avec compétence l'effet de leur action sur la société tunisienne et les colonies européennes. Mahjoubi passe ainsi en revue les domaines administratif, judiciaire, financier et économique, pour en arriver aux dessous du conflit avec le Général Boulanger, qui mit un terme à la mission tunisienne de Cambon.

Les brefs chapitres que Rosenbaum consacre à ces mêmes questions, sont plutôt le reflet des vues administratives de l'époque. C'est ici qu'on relève le seul désaccord majeur entre les deux livres. Pour Mahjoubi, les autorités qui élaboraient la législation foncière de 1885 « rusaient avec la loi musulmane pour mystifier la population tunisienne... au profit des colons européens » (p. 305). Soit, mais il faudrait également parler des gros propriétaires tunisiens qui voyaient ainsi augmenter la valeur de leurs terres. Jean Poncet fait ressortir à juste titre qu'ils étaient, de ce fait, acquis au protectorat (*La colonisation et l'agriculture européennes en Tunisie depuis 1881*. Paris, 1962, p. 640). Rosenbaum, de son côté, accorde une confiance excessive aux apologistes coloniaux dans la question des terres.

Pour ce qui est de la réaction des Tunisiens à l'emprise coloniale, il laisse délibérément aux chercheurs arabisants le soin de l'étudier. Mais

Mahjoubi lui-même se contente quant aux réactions favorables, de parler des aristocrates plus ou moins ouvertement achetés par l'administration. D'autre part, s'il parle du relèvement du prix de l'eau à Tunis en 1885, il ne mentionne pas la protestation que cette affaire provoqua de la part des Tunisois. La distance qui sépare, d'une manière générale, Rosenbaum des affaires tunisiennes, ressemble, en définitive, à celle qu'il reproche aux bâtisseurs du Protectorat, qui agissaient « sans buts précis, sans égards pour le « protégé » » (p. 8). Par leurs mesures opportunistes, ils arrivèrent, en pleine période d'anticolonialisme métropolitain, à créer un modèle qui allait contribuer à la relance du colonialisme français en Indochine et au Maroc. Le « Protectorat », s'il a permis une implantation tout à fait coloniale, contraire au sens original du terme, est néanmoins resté un « mode d'administration coloniale » dont la particularité consistait dans l'utilisation des structures traditionnelles (Rosenbaum, p. 186).

Mahjoubi est moins nuancé, quand il affirme que « la Tunisie est amenée à devenir une province française avec le bey pour ornement » (p. 106). Il fait, en revanche, bien ressortir une autre particularité : comme la colonisation ne devait pas coûter grand-chose à la France, elle fut financée en ouvrant la voie aux grands capitaux.

Ainsi, les deux travaux se recourent suffisamment pour permettre, après coup, un dialogue. D'autre part, ils se complètent jusque dans leurs conclusions. A condition de devenir plus accessibles, ils formeraient un ensemble précieux pour une étude de l'histoire tunisienne, soucieuse de l'objectivité que requiert l'époque post-coloniale. On souhaite donc vivement de voir la thèse de Mahjoubi imprimée, d'autant plus que son style vivant est susceptible d'attirer même un public non spécialisé. On craint d'autre part que le travail de Rosenbaum ne passe inaperçu des historiens tunisiens et français, tant qu'il n'aura pas trouvé un traducteur, et l'éditeur d'une version française. Le texte, très concentré, demande déjà beaucoup d'attention pour la simple lecture; il serait une pièce de résistance pour la traduction soignée et précise qu'il mérite.

Daniel GOLDSTEIN (Zurich).

MZALI M. S. : *Au fil de ma vie*, éditions H.M., collection « Léon l'Africain », I, Tunis, 1972, 380 p.

Cette autobiographie retrace le périple d'une vie, à partir de l'enfance, en passant par les multiples fonctions remplies par M. S. Mzali : fonctionnaire, gouverneur, ministre, chef de gouvernement, sans omettre les péripéties de son arrestation (1958) et de sa libération (1959).

L'auteur ayant connu les événements d'une période de quelque quinze lustres, on conçoit que l'historien de métier ait beaucoup à glaner dans

son champ. Mais il importe d'ajouter que l'ensemble de l'œuvre fourmille aussi d'observations en rapport avec les divers secteurs des disciplines humaines : sociologie, ethnographie, psychologie, onomastique, etc...

Une chose frappe en cet ouvrage : la sérénité de l'esprit et de l'âme, une sorte de transparence qui établit une communication directe avec le lecteur. Quel que soit le jugement que l'on pourra porter, avec la reculée de l'histoire, on aime à penser que l'on retiendra là le témoignage d'une certaine paix intérieure restée fidèle à elle-même, lorsque la souffrance a franchi le seuil.

A. DEMEERSEMAN.

PLANCKE Marc : *Het onderwijs in Tunesië (647-1964)*, Gent, C.S.H.P., 1970, p. 318.

Dans sa préface, l'auteur indique qu'en publiant ce livre, il a voulu apporter une contribution à la collaboration entre la Belgique et la Tunisie.

Après une esquisse de l'histoire politique du pays, l'ouvrage traite successivement de l'histoire de l'enseignement avant, puis pendant le protectorat et après l'indépendance. Un résumé en français conclut le volume.

La partie la plus intéressante et la plus originale est le premier chapitre. L'auteur essaie de reconstituer à partir des sources disponibles, l'évolution de l'enseignement en Tunisie pendant la période précoloniale. Il étudie le rôle du *kuttâb* et de la *zawiya* pour l'enseignement élémentaire, puis des mosquées et des *madrasa(s)* pour l'enseignement post-élémentaire; l'analyse des matières enseignées et des programmes d'étude fournit une bonne caractéristique de cet enseignement. Beaucoup d'attention est donnée à la *rihla*, ou voyage d'études, qui montre que les Tunisiens ont toujours été des gens ouverts et cherchant le savoir partout où il se trouvait.

Les fonctions et la considération sociale des différentes catégories de personnel enseignant pendant ces siècles sont examinées et éclaircies.

Il est certain qu'une publication en français de ce chapitre trouverait une large audience auprès des enseignants et étudiants tunisiens, qui ont tout intérêt à connaître l'histoire des institutions de leur pays.

Malheureusement les deux autres chapitres n'ont pas la même valeur. Ici, l'auteur, s'est pratiquement contenté de résumer, de seconde main. Bien sûr les archives du Ministère de l'Éducation Nationale sont encore inexploitées, mais il n'empêche qu'une série de documents de valeur n'ont guère été utilisés. Citons : les délibérations annuelles du Grand

Conseil de la Tunisie où la présentation du budget de l'Instruction Publique donnait lieu, chaque année, à de longs exposés sur la politique scolaire, et le *Bulletin Officiel de l'Enseignement Public*, où figurent toutes les instructions et les programmes. Un autre document : « *Précis de la législation scolaire* », guide administratif, pédagogique et pratique de l'instituteur de Tunisie de R. Rossano n'est même pas cité. Les chapitres consacrés à l'enseignement depuis 1881 se contentent de décrire l'évolution administrative de l'enseignement dans le contexte de la lutte politique entre nationalistes tunisiens et administration française. L'étude des aspects pédagogiques et du contenu de l'enseignement, qui avait pris une place si importante dans le premier chapitre, fait défaut ici.

Il reste que pour tous ceux qui veulent prendre connaissance du chemin parcouru et qui, pour une raison ou une autre, s'intéressent à l'enseignement en Tunisie, le livre du Dr Plancke est une initiation valable et pratique. Sa publication en français aurait certainement assuré à ce livre une audience plus vaste.

Pour un lecteur non arabisant, la transcription des noms propres est agaçante : il risque de chercher longtemps, pour retrouver sur une carte Qayrawân, Al-Kâf, Tawzar, Bâga, Ġerba; il aura du mal à situer Ĥrûmir et Ĥigâz et à savoir qui est Ĥayr ad-Dîn; tous ces noms possèdent une orthographe francisée connue et couramment employée dans les publications en langues européennes, même scientifiques...

H.L.M. OBDEJN.

AL-QADI AL-NU'MAN : *al-Urġūza al-Muĥtâra*, éd. critique Ismail K. Poonawala, introd. angl. et texte arabe, 10 + 357 p., Publication de Institute of Islamic Studies, Mc Gill University, Montreal, Quebec, Canada, édité à Beyrouth, 1970.

Il s'agit encore d'un ouvrage du très fécond théoricien chiite ismâ'îlien al-Qâdî al-Nu'mân (m. 363/973-4). Le texte est établi sur onze manuscrits appartenant tous à des bibliothèques publiques ou privées de l'Inde, y compris la bibliothèque du père de l'éditeur. Ainsi l'Inde continue, à travers des ouvrages de première main, à nous faire connaître de mieux en mieux le chiisme tel qu'il nous est présenté désormais, non par ses adversaires, mais par ses meilleurs théoriciens. Le présent texte consiste en un long poème de 2.375 vers en mètre *raġaz*. L'éditeur établit que ce poème a été composé sous le règne du second Calife fatimide, al-Qâ'im (322-34/934-46). Il aurait pu ajouter que la forme choisie, qui sera de plus en plus empruntée par le *fiqh*, la grammaire, voire le calcul, a été sans doute adoptée dans le cas présent pour des raisons didactiques et de propagande à la fois. Le Chiisme venait de triompher par les armes. Il fallait lui gagner

des partisans par la polémique. Al-Qâdî al-Nu'mân s'y emploie dans le poème en question, en défendant le point de vue fatimide sur le problème alors politiquement capital de l'imamat. L'éditeur trahit probablement ses convictions chiites en notant que ce problème « est essentiel en Islam depuis le décès du Prophète jusqu'à nos jours ». D'aucuns pourraient plutôt le considérer comme totalement dépassé aujourd'hui. Mais il était vraiment fondamental au milieu du X^e siècle, au moment où al-Qâdî al-Nu'mân écrivait.

D'une façon systématique, claire, et méthodique l'auteur présente les arguments du chiisme, et réfute ceux des adversaires, sunnites ou autres.

Ce texte ne serait-il pas en somme le *matn*, l'abrégé mnémotechnique, que l'auteur développera dans les quatre volumes qu'il consacrera plus tard en prose au problème de l'imamat, problème-clé dans le contexte de l'époque ? On aurait voulu que l'éditeur abordât cet aspect de la question. D'une façon générale, il ne situe d'ailleurs pas suffisamment le texte qu'il nous présente dans son contexte social, intellectuel et politique. Il se ratrape en le commentant dans d'abondantes notes placées à la fin du volume (245-319).

Mohamed TALBI.

ARENAS José Fernandez : *L'architecture mozarabe*, Editions Poligrafa S.A., Barcelone, 26,5 x 27,5, 282 pages; 154 illustrations noir et couleurs.

Au long de ces 282 pages, José Fernandez Arenas nous fait découvrir un des multiples visages de l'Espagne.

Le phénomène culturel et artistique que l'auteur analyse s'est étendu sur tout le territoire de la Péninsule et même au delà des Pyrénées; on peut dater sa naissance de 784, époque où fut construite la célèbre Mosquée de Cordoue et considérer que la reconquête de Tolède par les Chrétiens, en 1086, marque sa fin.

Si l'ouvrage ne faisait qu'illustrer par de belles photos les œuvres architecturales créées dans les limites ainsi définies, nous n'aurions qu'un guide parmi d'autres. Le projet de l'auteur est beaucoup plus ambitieux : ce n'est pas seulement à un voyage agréable dans l'espace et dans le temps qu'il nous convie, mais à une réflexion sur un phénomène humain. « Un travail comme le nôtre exige que l'on suive un chemin inverse de celui que les événements historiques ont déterminé. En effet, si le phénomène culturel mozarabe est né, en fait, d'un esprit et d'un mode de vie mozarabes, c'est en interprétant les différents aspects de ce phénomène que nous pourrions remonter jusqu'à l'esprit ». Pour cette quête,

José Fernandez Arenas a choisi un domaine privilégié où les témoignages concrets subsistent en abondance : l'architecture.

Après avoir longuement défini le terme de mozarabe, l'auteur se résume en proposant d'appliquer le nom de Mozarabes, au sens large, à tous les habitants de la Péninsule ibérique qui étaient sous la domination musulmane tout en conservant leur propre foi et leurs propres coutumes. Ces limites historiques et géographiques posées, nous pouvons suivre pas à pas l'auteur dans sa recherche.

La première partie, consacrée à l'analyse stylistique des formes architecturales mozarabes, tout en s'appuyant sur des connaissances techniques précises, n'a rien d'un exposé aride; nous ne sommes jamais en présence d'un étalage gratuit d'érudition : les données techniques sont présentées pour nous permettre de comprendre l'esprit qui les sous-tendait. L'auteur parle « d'un *sentiment* qu'expriment les structures mozarabes parce qu'il s'agit ici, plus que d'une loi rationnelle ou technique, d'une *intuition esthétique qui naît d'une manière d'être propre à l'époque*. Cette manière d'être est une expérience vécue qui se manifeste plastiquement à travers le langage de formes spécifiques, qui arrivent à former une unité que nous appelons art mozarabe ».

Après l'étude de l'espace, du volume et des murs dans l'architecture mozarabe, l'auteur s'est penché sur la relation entre la lumière et son rôle dans le culte. « Sur le plan technique, le problème de l'éclairage est résolu dans l'architecture mozarabe, par de petites ouvertures dans les parties hautes des murs... La lumière mozarabe se définit comme quelque chose de sensible, presque de palpable : des jeux de lumière et d'ombre faisant contraster des formes mobiles avec les éléments architectoniques qui sont stables. Ici la lumière naturelle est transformée en une lumière intérieure, souterraine, semblable à celle d'une grotte ».

Cette dernière étude nous conduit logiquement au point terminal de la quête proposée au début : dans une deuxième partie, l'auteur étudie la détermination du contenu spirituel de l'architecture mozarabe.

Les Mozarabes « projetèrent sur leur vie religieuse les idées de lutte, de vigilance et de mort — à laquelle les exposait la présence des musulmans, en même temps que cette présence leur infusait ses formes et ses modes de vie, qu'ils surent à leur tour christianiser et qu'ils choisirent pour exprimer leur propre vie de chrétiens ». Cette vie chrétienne d'alors était particulièrement marquée par un mode de vie monastique spécial qui s'est, selon l'auteur, exprimé dans l'esprit mozarabe. « L'impression que produit la contemplation des espaces mozarabes est celle d'une interprétation symbolique de la vie du moine ». L'idée-force de l'architecture mozarabe est, selon José Fernandez Arenas, l'idée de grotte où vivaient ces moines.

L'auteur n'a pas jugé nécessaire de donner une conclusion générale et c'est regrettable. On aurait aimé avoir en fin d'ouvrage un résumé des grandes idées qui animent sa quête, et particulièrement du thème de la grotte, qui revient souvent et qui mériterait, peut-être, d'être discuté et nuancé. D'autre part, nous aurions pu nous attendre à ce que cet ouvrage, rédigé en quatre langues (espagnol, anglais, français et allemand), comporte une version en langue arabe. Sur le plan de la présentation, le maquetiste a eu l'heureuse idée de dégager les légendes du texte, en dessinant un filet de séparation. Un index des illustrations et une bibliographie terminent ce livre bien documenté et passionnant, dans lequel l'auteur sait faire revivre, au delà et à travers la pierre, l'esprit de toute une époque.

Mmes BEJI et DIMASSI.

Badr az-Zin et six contes algériens, rapportés par Aouda, contouse de L'Ouarsenis, éd., trad. fr. et commentaire de Micheline Galley, col. Classiques Africains, Armand Colin, Paris, 1971, 287 p..

Il arrive à l'historien médiéviste de s'égarer dans les contes d'aujourd'hui. Mais ces contes ne sont-ils que d'aujourd'hui ? Le commentaire de M. Galley, comme un fil d'Ariane, nous fait remonter quelquefois jusqu'à l'Antiquité, et, à travers le labyrinthe des thèmes similaires, nous fait franchir avec aisance l'épaisseur du temps et les frontières des espaces culturels. Et l'on constate que les frontières sont poreuses, et que l'épaisseur du temps est bien mince. Le Hâroun ar-Rachîd du second conte, personnage ambigu, à la fois le héros et son père, condense en lui tous les sédiments qui composent les couches profondes de la mentalité de l'Arabo-musulman d'aujourd'hui. En un sens le Hâroun ar-Rachîd du conte est plus vivant, plus charnel et plus efficient que celui de l'histoire.

M. Galley décèle, dans les sept contes qu'elle a réunis, deux thèmes essentiels : l'homme dans le miroir de son destin; puis l'homme dans le miroir de la femme. Dans les deux cas il est constamment en situation de conflit, confit toujours dialectiquement dépassé en réduisant les contradictions, au besoin en les assumant. Dans certains contes on découvre l'ambiance de la tragédie grecque. L'homme n'est plus, certes, livré à la volonté des dieux. Mais il affronte le sort, un sort inflexible qui lui est dévoilé d'avance. Armé du *gabr*, de cette vertu d'endurance et de patience qui se trouve au cœur de l'éthique musulmane, il n'épouse son destin que pour mieux le vaincre finalement. L'issue n'est pas tragique. Le conte nous révèle ainsi la psychologie profonde du « conté ». Une analyse psychanalytique serait certainement très éclairante. Dans le second thème, le personnage central est la femme : elle y apparaît comme

Le noyau de l'identité du groupe. Le conflit qui l'oppose à l'homme a pour motif essentiel le code de l'honneur, que ce dernier risque souvent de « casser ». Là encore le chemin de l'harmonie passe par le dépassement et le triomphe des épreuves.

Ces contes sont à lire par les grands et les petits. On y trouve la fraîcheur de la littérature authentiquement populaire — ils ne sont pas inventés, M. Galley les a recueillis à bonne source et s'en explique — et une véritable sagesse, à côté de tous les enseignements qu'ils nous livrent. La langue est savoureuse, et la traduction a réussi avec beaucoup de bonheur à en conserver le rythme et la couleur. Dois-je préciser que philologues, sociologues, ethnologues et historiens des mentalités trouveront chacun son compte en ces archives déposées par l'histoire dans la mémoire populaire ? Sans parler de l'agrément d'une littérature que l'on considère à tort comme une parente pauvre des genres nobles et classiques.

Mohamed TALBI.

BOURAOUI (Hédi André) : *Eclate module*, Sherbrooke (P.Q., Canada), Cosmos, coll. « Relances », 1972, 130 p.

L'auteur, né en Tunisie, est professeur de littérature à York University à Toronto. Spécialiste du roman français et américain au vingtième siècle ainsi que du rapport nouvelle critique — « new criticism » —, Bouraoui est bien connu pour ses nombreux travaux universitaires et pour la mise au point d'une méthode d'enseignement des langues. Dans l'ordre de la création littéraire, il a mis en scène son poème dramatique *Immensément croisés* qui a été présenté par l'Atelier Théâtral de York au Canada et aux Etats-Unis. Nous le connaissons aussi par des recueils de poèmes : *Musoktail* (1966) publié à Chicago et, surtout, *Tremblé* (Paris, St Germain des Près, 1969). Déjà dans ce recueil, nous pressentions un poète original, audacieux et très en prise sur son époque, sur le futur, vaudrait-il mieux dire.

Eclate module n'est pas sans rejoindre d'une certaine façon la poésie du Marocain Mohammed Khair-Eddine. Nous assistons toutefois chez Bouraoui à la fois à un éclatement du langage et de la phrase ainsi qu'à une transgression des frontières d'une manière beaucoup plus radicale. Signe des temps, sans doute. En tout cas, les nombreux poèmes réunis ici sont tous marqués par les ruptures, les ellipses, les accumulations ou même la cacophonie. Il s'agit toujours d'un monde fragmenté, appréhendé justement en tant que cassé : « L'écart spontané/Qu'écarte le silence/Force/Ta cadence forcenée/Ses joints/Basculent ma balance ». Il est certain qu'une telle poésie désorientée dans un premier temps, comme bousculent pareillement les mutations rapides dans les situations.

« Surtension », « Explosion », « Fissure », « Dépister le jeu », « Déconcerter », etc. sont des titres de poésies bien significatifs de la vision de l'auteur. Celui-ci tente une révolution très personnelle du langage par des acrobaties verbales, des contrastes hardis, des néologismes nombreux. Cette poésie doit être récitée à haute voix, scandée et martelée. Elle restera parfois quand même obscure, peut-être hermétique. La seule voie d'approche est une entrée délibérée dans le jeu, ce qui n'est pas de tout repos. « Je suis dévidé/Quelle agonie de vivre le vide rejeté ».

Bouraoui croit aux échanges humains et internationaux. Il n'y a plus de tabous, de frontières privilégiées, de barrières. Sa poésie en est un témoignage, de même que ses deux ouvrages : *Créaculture et Parole et Action*. Sa création littéraire n'a rien à voir avec celle de la tour d'ivoire. L'auteur est engagé dans un monde où tout s'entrecroise, se rencontre, se heurte. Mais à travers cet éclatement même Bouraoui croit à la confluence constructive.

Jean DEJEUX.

ALAOUANE Youssef : *Coopération et développement. L'expérience tunisienne à travers l'analyse des attitudes et comportements des cadres et des coopérateurs*, Verlag für Literatur und Zeitgeschichte, Hanover 1971, 159 p.

SAUSSOIS Jean-Michel : *Problème du travail et de la direction des entreprises dans l'industrialisation de la Tunisie. Enquête sur neuf entreprises industrielles de Tunis*, Thèse de 3^e cycle Sociologie, Université de Paris René Descartes, 1971, 328 p.

La dernière décennie a vu, en Tunisie, les premiers pas de la planification économique, et les accents y ont été fortement mis sur la nécessaire industrialisation ainsi que sur la refonte des structures agraires dans le moule des Unités Coopératives de Production. On a pu regretter (à juste titre, semble-t-il), l'insuffisance d'analyses de type sociologique qui eussent été de nature à prévenir les orientations erronées ou du moins à y porter remède. On trouvera, dans les deux ouvrages sous recension, la liste, non exhaustive, des volumes et articles de revues consacrés à ces problèmes. Ces deux recherches viennent enrichir notre connaissance du monde industriel tunisien en cours de création et du feu-monde coopératif.

Youssef Alaouane consacre les 50 premières pages de son travail, achevé en 1968, à situer la coopération en Tunisie. Il présente, à partir de documents statistiques le plus souvent officiels, les structures coopératives mises en place à partir de 1962, et les résultats de cette action. Ces pages ne se veulent pas originales. Nous leur reprocherions de se limiter, dès

le chapitre III, aux coopératives du secteur agricole; il est vrai que les coopératives de consommation ainsi que les coopératives artisanales et de crédit mutuel se laissent plus difficilement saisir à travers les statistiques disponibles. Mais là n'est pas l'essentiel, ni l'intérêt du travail de Youssef Alaouane : il réside dans la deuxième partie (pages 55 à 153) dont nous avons déjà pu lire une première mouture dans le premier (et unique) numéro de la revue *Études de sociologie tunisienne* (vol. 1, 1968). Il s'agit d'une analyse psycho-sociologique des attitudes et comportements des cadres de gestion et de conception des organismes coopératifs d'une part, et des coopérateurs d'autre part. Pour ces derniers, au nombre de 180, l'Auteur se borne à des enquêtes faites sur 7 U.C.P. du Nord de la Tunisie (2 à Medjez-el-Bab et 5 à Grombalia). Il tente de répondre aux questions suivantes :

« La première concerne la composition sociale de la coopérative; cette analyse doit nous permettre de prendre la mesure qualitative et quantitative de cette population.

La deuxième question se rapporte aux problèmes de la participation. Les recherches sur la participation aux Assemblées Générales, aux organismes de gestion et à la vie de la coopérative en général doivent en effet permettre d'étudier la réalité de la démocratie coopérative.

La troisième question tend à donner une réponse à l'adéquation ou l'inadéquation des populations rurales aux valeurs et normes culturelles nouvelles qu'introduit la coopérative, et permettrait d'expliquer certaines réserves de ces populations face à ce nouveau modèle » (page 59).

Les réponses à ces questions sont appuyées sur des indicateurs d'attitude en nombre réduit, mais bien choisis.

Quant à l'enquête relative à un échantillon de 327 cadres des structures coopératives, elle a pour objet les questions suivantes :

- « 1. Origine sociale des cadres; qui sont-ils ? comment sont-ils arrivés à de telles positions sociales ?
2. Quels sont leurs pouvoirs réels ? Exercent-ils réellement le pouvoir ? Autrement, qui détient le pouvoir ?
3. Quels sont leurs niveau de vie, leurs conduites et comportements ?
4. Quelle représentation se font-ils de leurs fonctions ? La représentation que se font leurs familles, parents, amis et voisins, de ces fonctions ? Leur adéquation ou inadéquation avec leur milieu ? Leurs aspirations les plus profondes ?
5. Assiste-t-on à une différenciation sociale entre les cadres et ceux qu'ils encadrent ? Entre les coopérateurs et les dirigeants ? Va-t-on vers la constitution d'une catégorie sociale composée de « techniciens » efficaces ? » (pages 55 et 56).

La thèse de 3^e cycle de J. M. Saussois emprunte la même démarche. Après un bref rappel historique de l'évolution industrielle (pages 9 à 62) et du mouvement ouvrier en Tunisie (pages 63 à 105), l'auteur nous présente les neuf entreprises industrielles de la zone de Tunis qui ont fait l'objet de son choix et expose ses hypothèses de recherche : « La recherche se propose de montrer que les travailleurs (ou les « acteurs sociaux », pour englober dans l'analyse dirigeants et dirigés) ont une image de la société et de l'entreprise, placée dans un rapport significatif. L'entreprise s'inscrit dans une société où un parti unique... apparaît comme un puissant agent diffuseur de normes, parmi lesquelles nous pouvons citer l'extrême centralisation des décisions aussi bien politiques qu'économiques, l'importance que l'on donne à la personne du chef plutôt qu'à sa fonction dans l'organisation... »

« D'autre part, dans une situation de chômage... l'entreprise apparaît comme le lieu où l'on produit, mais surtout comme le lieu où l'on fournit du travail, où l'on fournit un salaire nominal. Sur le plan des rapports de travail, cette simple remarque entraîne la conséquence prévisible suivante : les travailleurs sont dépendants de l'entreprise, parce que l'entreprise fournit de l'emploi et de l'argent, ce qui peut laisser supposer une faible qualification professionnelle, et le manque d'initiative et de liberté individuelle pour l'ouvrier, étant donné la nature des activités industrielles. Enfin, lorsque l'organisation syndicale n'est pas assez puissante, ou trop liée à la classe politique pour contrebalancer le pouvoir du directeur de l'usine ou du chef d'entreprise, lorsque l'industrialisation ne provoque pas de changement majeur dans la structure sociale, on peut également émettre des hypothèses sur la dépendance des travailleurs par rapport aux dirigeants. Ces dirigeants, comment se situent-ils par rapport au système politique, ont-ils contribué à la modification du secteur industriel ? dans quelle mesure la concurrence (ou l'absence de concurrence) qu'ils se livrent sur le marché intérieur et extérieur ne vient-elle pas modifier la nature des rapports qu'ils entretiennent avec leurs employés ? » (page 109).

Comme il est aisé de le constater, ces deux thèses dépassent de loin les problématiques de sociologie de la coopération ou de sociologie industrielle. Ou mieux : parce que les hypothèses qu'elles confrontent aux réalités sont pertinentes et essentielles, elles nous ouvrent à une meilleure approche de la réalité sociale tunisienne globale.

A. MULLER.